



Pour une université publique et nationale, accessible à tous et toutes !

lundi 18 mars 2019, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

POUR UNE UNIVERSITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE, ACCESSIBLE À TOUS ET TOUTES !

Retrait du projet d'augmentation des droits d'inscription pour les étudiant·es étrangers extracommunautaires !

Le gouvernement a décidé de dérouler son programme de hausse des frais d'inscription en commençant, pour les étudiant·es extracommunautaires dans un premier temps, par une augmentation de 170 € à 2 770 € pour l'inscription en licence et de 243 € ou 380 € à 3 770 € pour le master ou le doctorat. Une très large opposition au sein de la communauté universitaire, a contraint la Ministre Vidal d'annoncer ce 24 février que les doctorant·es seraient finalement exemptés.

C'est le projet dans son intégralité qui doit être retiré !

Le 19 novembre 2018, sans aucune concertation, le premier Ministre Édouard Philippe présentait une série de mesures constituant une nouvelle « stratégie d'attractivité » pour les étudiant·es internationaux, cyniquement nommée « Bienvenue en France ». Une augmentation drastique des droits d'inscription pour les étudiant·es extracommunautaires, multipliés par 16, était annoncée !

La sélection par logement viendrait donc parfaire le processus d'exclusion et de ségrégation sociale mis en place par ParcSup et la loi ORE en 2018 en restreignant l'accès aux études supérieures à quelques privilégiés, au détriment du plus grand nombre. Plus en grande difficulté financière par cette augmentation, les étudiant·es étrangers, parmi les plus précaires, seraient ainsi contraints de renoncer à leur projet d'études en France.

C'est une attaque directe contre les valeurs d'accueil et d'ouverture de notre service public national d'enseignement supérieur et de recherche.



De nombreuses formations et laboratoires intégrés des étudiant·es étrangers. De nombreux liens internationaux et coopérations tissés sont au cœur des évolutions scientifiques. Une telle mesure mettant en place une immigration choisie serait injuste et discriminatoire pour les étudiant·es extracommunautaires. Elle contreviendrait aussi durablement aux échanges scientifiques, au développement culturel et socio-économique, à la transmission des savoirs et à leurs transferts vers les pays demandeurs dont ils·elles sont originaires.

Si cet était entrainé, ce projet renforcerait le processus de marchandisation de l'Enseignement supérieur et de la recherche publique qui changerait plus encore de nature. Il serait suivi d'une hausse généralisée des frais pour l'ensemble des étudiant·es. L'objectif du gouvernement est triple : réserver les études dans certains établissements prestigieux aux plus riches, mettre en place un juteux secteur bancaire de prêts étudiants pour les autres, trouver de nouveaux moyens de réduire le financement du service public par l'Etat.

Déjà des établissements constatent une forte baisse du nombre d'inscriptions sur le portail Campus France qui a immédiatement répercuté les annonces du chef de gouvernement

sans attendre les textes de confirmation, mettant en danger des formations qui sont menacées de fermeture.

Toutes les organisations syndicales du secteur sans exception se sont exprimées contre ce projet <http://cgt.fencsup.net/stop.php?article=4438>.

Trois organisations étudiantes s'y opposent. Plus d'une vingtaine de sections du Conseil national des universités ont adopté des motions le dénonçant. 34 Conseils d'administration d'établissements de supérieur ont déclaré refuser de l'appliquer. Une motion du Comité syndical européen de l'Éducation apporte son soutien sans réserve. La mobilisation portée par la FEREC CGT et la CGT FEREC Sup au sein de l'intersyndicale, s'installe dans les établissements d'enseignement supérieur.

La FEREC CGT et la CGT FEREC Sup revendiquent la gratuité des droits d'inscription à l'université pour tous les étudiant·es, français et étrangers. Elle est la garantie d'une égalité d'accès du plus grand nombre à des études de haut niveau. L'annonce de recul de la ministre ne suffit pas !

Le gouvernement doit retirer l'intégralité de son projet.

Retrait du projet d'augmentation des droits d'inscription pour les étudiant·es étrangers extracommunautaires !

Le gouvernement a décidé de dérouler son programme de hausse des frais d'inscription en commençant, pour les étudiant·es extracommunautaires dans un premier temps, par une augmentation de 170 € à 2 770 € pour l'inscription en licence et de 243 € ou 380 € à 3 770 € pour le master ou le doctorat.

Une très large opposition au sein de la communauté universitaire, a contraint la Ministre Vidal d'annoncer ce 24 février que les doctorant·es seraient finalement exemptés.

C'est le projet dans son intégralité qui doit être retiré !

Le 19 novembre 2018, sans aucune concertation, le premier Ministre Édouard Philippe présentait une série de mesures constituant une nouvelle « stratégie d'attractivité » pour les étudiant·es internationaux, cyniquement nommée « Bienvenue en France ». Une augmentation drastique des droits d'inscription pour les étudiant·es extracommunautaires, multipliés par 16, était annoncée !

La sélection par l'argent viendrait donc parfaire le processus d'exclusion et de ségrégation sociale mis en place par ParcoursSup et la loi ORE en 2018 en restreignant l'accès aux études supérieures à quelques privilégié·es, au détriment du plus grand nombre. Mis en grande difficulté financière par cette augmentation, les étudiant·es étrangers, parmi les plus précaires, seraient ainsi contraints de renoncer à leur projet d'études en France.

C'est une attaque directe contre les valeurs d'accueil et d'ouverture de notre service public national d'enseignement supérieur et de recherche.

De nombreuses formations et laboratoires intègrent des étudiant·es étrangers. De nombreux liens internationaux et coopérations tissés sont au cœur des évolutions scientifiques. Une telle mesure mettant en place une immigration choisie serait injuste et discriminatoire pour les étudiant·es extra-communautaires. Elle contreviendrait aussi durablement aux échanges scientifiques, au développement culturel et socio-économique, à la transmission des savoirs et à leurs transferts vers les pays demandeurs dont ils·elles sont originaires.

S'il était entériné, ce projet renforcerait le processus de marchandisation de l'enseignement supérieur et de la recherche publics qui changeraient plus encore de nature. Il serait suivi d'une hausse généralisée des frais pour l'ensemble des étudiant·es. L'objectif du gouvernement est triple : réserver les études dans certains établissements prestigieux aux plus riches, mettre en place un juteux secteur bancaire de prêts étudiants pour les autres, trouver de nouveaux moyens de réduire le financement du service public par l'État.

Déjà des établissements constatent une forte baisse du nombre d'inscriptions sur le portail Campus France qui a immédiatement répercuté les annonces du chef de gouvernement sans attendre les textes de confirmation, mettant en danger des formations qui sont menacées de fermeture.

Toutes les organisations syndicales du secteur sans exception se sont [exprimées contre ce projet](#). Trois organisations étudiantes s'y opposent. Plus d'une vingtaine de sections du Conseil national des universités ont adopté des motions le dénonçant. 34 Conseils d'administration d'établissements du supérieur ont déclaré refuser de l'appliquer. Une motion du Comité syndical européen de l'Éducation apporte son soutien sans réserve. La mobilisation, portée par la FERC CGT et la CGT FERC Sup au sein de l'intersyndicale, s'installe dans les établissements d'enseignement supérieur.

La FERC CGT et la CGT FERC Sup revendiquent la gratuité des droits d'inscription à l'université pour tous les étudiant·es, français et étrangers. Elle est la garantie d'une égalité d'accès du plus grand nombre à des études de haut niveau. L'amorce de recul de la ministre ne suffit pas !

Le gouvernement doit retirer l'intégralité de son projet.